ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE LA SANTE CENTRE HOSPITALIER HASSAN II DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERES DE MAINTENANCE ET DE LA LOGISTIQUE SERVICE DES MARCHES



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 29/12/2014 à partir de 10h00 min, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction du Centre Hospitalier Hassan II de Fès, sise à Route Sidi Hrazem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres en lot sur offre de prix, pour : APPEL D'OFFRES OUVERT N°57/2014 : ACHAT DES FONGIBLES MEDICAUX CHIRURGICAUX

Les dossiers de l'appel d'offres peuvent être retirés au service des marchés de la Division des affaires financières, logistiques et maintenances, il peut également être téléchargés à partir de l'adresse électronique suivante : www.chufes.ma et à partir du portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

N° DU LOT	DESIGNATION	LES CAUTIONS PROVISOIRES
Lot n° 01	PROTHESE ET IMPLANTS DU NEUROCHIRURGIE	4 000.00 DHS (QUATRE MILLE DIRHAMS)
Lot n° 02	PROTHESE ET IMPLANTS DU NEUROCHIRURGIE II	4 000.00 DHS (QUATRE MILLE DIRHAMS)
Lot n° 03	PROTHESE ET IMPLANTS DU NEUROCHIRURGIE III	4 000.00 DHS (QUATRE MILLE DIRHAMS)
Lot n° 04	PROTHESE ET IMPLANTS DU NEUROCHIRURGIE V	25 000.00 DHS (VINGT CINQ MILLE DIRHAMS)
LOT N°05	FONGIBLES OSTEOSYNTHESE ET PROTHESE II	20 000.00 DHS (VINGT MILLE DIRHAMS)
LOT N°06	IMPLANTS COCHLEAIRE	20 000.00 DHS (VINGT MILLE DIRHAMS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

N° DU LOT	DESIGNATION	L'ESTIMATION T.T.C
Lot n° 01	PROTHESE ET IMPLANTS DU NEUROCHIRURGIE	223 200,00 DHS (DEUX CENT VINGT TROIS MILLE DEUX CENT DIRHAMS)
Lot n° 02	PROTHESE ET IMPLANTS DU NEUROCHIRURGIE II	84 000,00 DHS (QUATRE VINGT QUATRE MILLE DIRHAMS)
Lot n° 03	PROTHESE ET IMPLANTS DU NEUROCHIRURGIE III	66 600,00 DHS (SOIXANTE SIX MILLE SIX CENT DIRHAMS)
Lot n° 04	PROTHESE ET IMPLANTS DU NEUROCHIRURGIE V	1 644 240.17 DHS (UN MILLION SIX CENT QUARANTE QUATRE MILLE DEUX CENT QUARANTE DIRHAMS ET 17 CTS)
LOT N°05	FONGIBLES OSTEOSYNTHESE ET PROTHESE II	1 290 472,00 DHS (UN MILLION DEUX CENT QUATRE VINGT DIX MILLE QUATRE CENT SOIXANTE DOUZE DIRHAMS)
TOL N.09	IMPLANTS COCHLEAIRE	1 291 500 DHS (UN MILLION DEUX CENT QUATRE VINGT ET ONZE MILLE CINQ CENT DIRHAMS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marches publics.

Les concurrents peuvent :

- * Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés du centre hospitalier Hassan II de Fès.
- * Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- * Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Pour cet appel d'offres, la documentation technique et/ou les échantillons sont exigés et doivent être déposés au service des marchés au plus tard le 26/12/2014 avant 16 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n°2-12-349.

LE DIRECTEUR
DU CENTRE HOSPITALIER HASSAN II DE FES